

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

PROJETS PÉDAGOGIQUES INNOVANTS
de l'école au lycée

VADEMECUM

AVANT-PROPOS

Ce guide s'adresse aux équipes qui souhaitent construire des solutions, des projets innovants afin de répondre aux besoins de leurs élèves.

Ce vademecum a été conçu comme un outil d'accompagnement. Il propose des repères ou des ressources méthodologiques pour concevoir et mettre en œuvre des projets innovants.

Il sera enrichi au fur et à mesure de vos remarques et de vos contributions.



SOMMAIRE

- I. INNOVATION, DE QUOI PARLE-T-ON?
- II. LE DFCI VOUS ACCOMPAGNE
- III. CONSTRUIRE UN PROJET INNOVANT
- IV. RESSOURCE - FICHE DIAGNOSTIC



I. INNOVATION, DE QUOI PARLE-T-ON?

L'innovation est un levier de transformation des pratiques pédagogiques au service des apprentissages des élèves.

C'est tout à la fois :

- répondre à **des besoins identifiés** des élèves ou des équipes pédagogiques et éducatives ;
- interroger **les pratiques de classe** et repenser **les mises en œuvre pédagogiques** ;
- questionner les organisations individuelles et collectives du travail dans l'école ou l'établissement ;
- renforcer les liens avec **la recherche** ;
- **évaluer les effets produits** par une nouvelle organisation, de nouvelles manières de travailler, d'enseigner ou d'apprendre, de nouveaux gestes professionnels... ;
- engager la communauté éducative dans une **logique de développement professionnel, individuel et collectif**.



SOURCE : <https://eduscol.education.fr/2289/l-innovation-pedagogique-et-l-experimentation-derogatoire>

L'innovation correspond à un projet initié au sein d'une école, d'un EPLE, d'un réseau, d'une circonscription, d'un département ou de l'académie.

Chaque projet d'innovation pédagogique est ancré dans les réalités de son territoire et tient compte des projets locaux (projet d'école, d'établissement, de secteur, de réseau) et des priorités du programme académique.

Il se déroule dans le respect des instructions et programmes nationaux, du projet d'école ou d'établissement en lien avec le programme académique.

⚙️ Une posture pédagogique différente pour l'enseignant

Un enseignant qui innove :

- **accepte de réfléchir** à la mise en place de modalités nouvelles ;
- s'engage dans un **processus collectif**, organisé et évalué ;
- a au préalable **réfléchi en équipe** sur les différentes étapes du projet, les enjeux et les besoins des élèves et des personnels (formation, information) ;
- réfléchit à sa **place au sein d'une équipe**, à son positionnement dans la relation pédagogique ;
- adopte des méthodes, des approches pédagogiques et des technologies nouvelles ou créatives pour **améliorer l'apprentissage de ses élèves** ;
- prend un risque mesuré devant ses élèves : il accepte de se tromper et d'avancer par essais encadrés.

⚙️ Video "L'innovation en dessins"

Un projet innovant, c'est :

- un **engagement dans une démarche de projet** : l'équipe coopère, réfléchit, teste, compare, adapte, évalue, essaie ;
- **prendre du recul** sur ses pratiques pour mieux répondre aux besoins des élèves ;
- un projet qui se déroule **sur le temps de classe** ou **au-delà** ;
- un **temps de formation**.



🔗 SOURCE : <https://www.youtube.com/watch?v=gxGAZZqBhPY>



Le cadre éthique des projets innovants

L'éthique appliquée à la démarche de projet permet, en questionnant ses pratiques, de guider les choix tout en apportant une légitimité aux options retenues. Elle constitue alors un garde-fou et une assurance de qualité.

Mais alors comment mettre en question les projets pour construire ce cadre éthique ?

INNOVER DANS LE RESPECT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Respecter les programmes et le projet d'école ou d'établissement ; prendre conseil et demander l'accord du chef d'établissement et des corps d'inspection, qui sont garants du respect des textes de cadrage.

INNOVER DANS LE RESPECT DES ACTEURS

Avoir le souci de comprendre l'existant et de faire comprendre les enjeux du projet innovant, par une présentation claire et lisible pour les élèves et les familles. Prévoir des évolutions concertées au fil du dialogue.

Est-ce que
notre projet
interfère avec
les pratiques
actuelles ?

Comment
s'assurer de
l'adhésion à
notre projet ?

Quels sont
les risques
potentiels
liés à notre
projet ?

Est-ce que
nous pouvons
argumenter nos
décisions ?

INNOVER DANS LE PROJET DE L'ÉQUITÉ ET DU BIEN ÊTRE

Évaluer les risques et les effets indirects du projet sur l'équité scolaire, la qualité des apprentissages, l'équilibre entre vie scolaire et extra scolaire des élèves, les conditions de travail des autres personnels. Se doter d'outils pour en mesurer l'impact en amont et en aval en vue de faire évoluer le projet.

INNOVER PAR DES PROJETS UTILES ET RESPONSABLES

Se préoccuper de vérifier l'efficacité pédagogique du projet : définir des critères au préalable et des outils pour une mesure objective du bénéfice en termes de performance, d'autonomie, de façon de penser, d'esprit critique, de motivation, de bien être subjectif, à l'échelle individuelle ou collective. Déterminer les moments pertinents pour évaluer et partager les constats.



II. LE DFCI VOUS ACCOMPAGNE

Le **département de la formation continue et de l'innovation** (DFCI) travaille à vos côtés pour **soutenir** et **impulser** des dynamiques d'innovation sur le territoire polynésien, **mobiliser la recherche** en éducation et **valoriser** les projets :

- **un accompagnement** à la formalisation de projets innovants qui bousculent les pratiques ;
- **une expertise** permettant une prise de distance sur la mise en œuvre du projet, la clarification des objectifs et la sélection des critères permettant d'en mesurer les effets ;
- la possibilité de **donner de la visibilité au projet** : dans l'école ou l'établissement, au niveau académique ;
- **des webinaires et des formations** à la démarche de projet innovant, une visite conseil en établissement scolaire, sur simple demande ;
- une **journée de l'innovation** permettant la valorisation des projets et la mise en réseaux avec d'autres équipes porteuses de projets ;



Quelles modalités d'accompagnement ?

Les modalités d'accompagnement sont diverses et dépendent de chaque projet.

L'accompagnement peut s'opérer :

- **en amont du projet**, lors de sa conception et de son écriture ;
- **pendant la première année** pour lancer le projet et accompagner les phases d'ajustement ;
- **sur un temps plus long**, pluri-annuel, pour aider à valoriser le projet au-delà de l'établissement, ou pour accompagner l'équipe dans la démarche d'évaluation.

C'est tout à la fois :

- des **visites en établissements** avec l'envoi d'un compte-rendu reflétant les avancées du projet et les perspectives partagées et envisagées ;
- des **échanges réguliers** en visio avec les coordonnateurs de projet ;
- des **prises en réseaux** (avec différents partenaires, la recherche).



Miriama CHEBRET,
cheffe de département par interim

Le bureau de l'innovation et des expérimentations (BIE)

Les membres du BIE conseillent et accompagnent les équipes dans la conception, le suivi, l'évaluation et la valorisation de leurs projets.



Vaea LECHAT
Chargé de mission innovation

Les professeurs formateurs académiques

Les professeurs formateurs académiques s'appuient sur leur expérience pour apporter soutien, conseil à une équipe porteuse de projet dans un établissement ou une école.



Sandrine LECLERE, Lettres modernes
Sandrine.Leclere@ac-polynesie.pf



Ségolène D'ORTOLI-GUICHARD, Langues vivantes
Segolene.D-ortoli-Guichard@ac-polynesie.pf



Jessica ALEXANDRE, Mathématiques
Jessica.Alexandre@ac-polynesie.pf



Nora MONDESIR, Education physique et sportive
Nora.Mondesir@ac-polynesie.pf



Hugo GARBUTT, Sciences de la vie et de la terre
Hugo.Garbutt@ac-polynesie.pf



David CHEVALIER, Technologie
David.Chevalier@ac-polynesie.pf



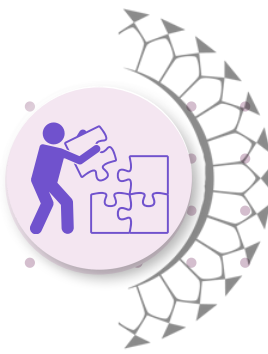
Nadia KELLIL BENALI, Histoire-Géographie
Nadia.Kellil-Benali@ac-polynesie.pf



Valérie MURAT, Langues vivantes régionales
valerie.murat@ac-polynesie.pf



Frédéric REVA, Sciences Physiques Chimie
Frederic.Reva@ac-polynesie.pf



III.CONSTRUIRE UN PROJET INNOVANT



Quelques questions indispensables à se poser

- **Quel diagnostic** nous conduit à engager cette action dans notre établissement, notre école ?
- **Quel est le public concerné ?**
- **Quels résultats ou effets** visons-nous ?
- **Que feront concrètement les élèves ?**
- Quelle est l'**équipe** concernée ? Quel est le professeur coordonnateur du projet ?
- Sur quel **champ** porte l'action ?
- Quel le lien entre le **projet d'école, d'établissement, de réseau, académique ?**
- En quoi est-ce que notre action se distingue des pratiques ou des organisations existantes ?
- Quelles **pratiques pédagogiques et organisationnelles** souhaitons-nous mettre en œuvre ?
- Quel **protocole d'évaluation** envisageons-nous ?
- Quels sont **nos besoins** en tant qu'équipe ?
- De quel **type d'accompagnement** notre projet a-t-il besoin ?
- Le projet se déroule-t-il dans la classe et sur les temps d'apprentissage ?



La démarche de projet innovant

L'Éducation nationale propose **une démarche** et **des éléments de guidance** pour construire vos projets. Elle repose sur une idée centrale : l'innovation ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, selon des "**paliers de maturité**", regroupant différents types de questions, d'actions ou de compétences génériques qui dépendent de l'avancement d'un projet.

Les paliers permettent de guider les équipes dans un processus dynamique et fournissent un langage commun qui leur permettra de s'orienter et de faire mûrir une solution la plus adaptée possible aux besoins réels.



SOURCE :

<https://innovatheque-pub.education.gouv.fr/innovatheque/assets/artefact/dgescoparcours.html#!/tab/230971395-5>

S'appuyer sur le programme académique et les projets d'écoles, d'établissements, de réseaux, de circonscriptions, de bassins...

PALIER 2

Pistes potentielles

- Avoir une compréhension partagée des besoins et des objectifs
- Ouvrir le champ des possibles
- Explorer la valeur des différentes pistes

PALIER 1

Idée initiale

- Constituer une équipe
- Etablir un diagnostic à partir des constats et des besoins des élèves

PALIER 3

Piste retenue

- Hiérarchiser les pistes et définir celle à retenir
- Formaliser des critères et modalités d'évaluation

PALIER 4

Solution éprouvée

- Tester le projet et appliquer les critères
- Observer et analyser les résultats
- Réajuster

PALIER 6

Essaimage

- Partager avec la communauté éducative et les partenaires.
- Valoriser

PALIER 5

Projet(s) pilote(s)

- Evaluer l'impact de la solution
- Identifier les conditions de réussite
- Communiquer à différentes échelles, à l'interne et à l'externe



Evaluer le degré d'innovation de son projet

Les 5 vecteurs de la transformation

Ces cinq vecteurs de transformation vous aideront à **évaluer la maturité de votre projet** au regard des objectifs de l'innovation et à en envisager **les évolutions possibles**. Quel que soit son **stade de développement**, un projet incarne **déjà une dynamique de transformation**, avec un **potentiel d'amplification** et de consolidation.

Leadership scolaire et compétence collective	L'action relève d'un enseignant dans sa classe.	Une équipe s'est constituée sur une action durable.	Un coordonnateur ou chef de projet existe. Une instance de régulation est en place.	L'action est coordonnée; en lien avec la direction : elle s'inscrit dans le projet d'établissement.	L'action est au cœur de l'établissement : sa dynamique entraîne une grande partie de l'équipe avec des partenaires.
Changement dans l'organisation du travail	L'action se déroule dans le cadre de la classe.	L'action se déroule dans le cadre de la classe et nécessite quelques aménagements horaires, ponctuels.	L'emploi du temps a été modifié pour permettre une action de plus grande amplitude : les groupements d'élèves varient.	Des modules à temps variables, à habillage non scolaire apparaissent. L'équipe est plus large.	L'action nécessite des compétences spécifiques et parfois des postes profilés, compte tenu de l'organisation du travail.
Développement professionnel des enseignants	Peu d'écrits ou de communication sur l'action elle-même.	L'action est visible; l'équipe communique sur l'analyse de son activité.	Un dispositif d'analyse est mis en place : co-observation, groupe d'analyse ou accompagnement externe.	Les personnels deviennent ressources pour co-former en interne, un groupe de régulation est en place : l'équipe est ressource pour d'autres équipes.	Des personnels participent à des réseaux professionnel : l'établissement devient formateur et s'inscrit dans le réseau des ESPE.
Amélioration significative des connaissances et des compétences des élèves	Pas évalué pour l'instant.	Des progrès sont constatés dans la mise au travail.	Des progrès sont visibles pour la plupart des élèves.	Tous les élèves ont progressé.	Tous les élèves ont progressé. Des réussites visibles tant aux examens qu'en insertion.
Considération positive de l'élève et dimension éthique du métier	L'action est peu référée à l'éthique professionnelle.	L'action concerne potentiellement tout élève.	L'action s'intéresse plus particulièrement à des élèves en difficulté.	L'action intègre des dimensions formelles (scolaires) et informelles : elle prend en compte par exemple le sentiment de bien-être	L'action comporte explicitement une approche globale des élèves (appartenance, bien-être) et construit son évaluation avec eux.

Voici comment ces cinq vecteurs de transformation se croisent avec les 5 critères essentiels de l'innovation :

Critère d'innovation	Vecteurs de transformation	Lien avec l'outil d'analyse Les couleurs correspondent aux 5 entrées du tableau des vecteurs de transformation
Pertinent (Répondre à un besoin concret)	Elèves	Considération positive de l'élève et dimension éthique du métier : Le projet répond-il aux besoins spécifiques des élèves (difficultés scolaires, engagement, inclusion, bien-être) ? Ces besoins sont-ils clairement identifiés ?
Transformateur (Changer la manière d'enseigner et d'apprendre)	Enseignants	Changement dans l'organisation du travail : Le projet modifie-t-il les pratiques pédagogiques et/ou l'organisation de l'espace et des modalités d'enseignement ? Favorise-t-il le développement professionnel des enseignants ?
Impactant (Avoir des effets mesurables sur les élèves)	Élèves	Amélioration significative des connaissances et des compétences des élèves : Le projet améliore-t-il significativement les connaissances et/ou les compétences, la motivation, la réussite et le bien être des élèves ?
Pérenne et adaptable (Pouvoir être maintenu et diffusé)	Organisation, Ressources, Territoire	Leadership scolaire et compétences collectives : Le projet est-il adapté et/ou structuré pour être intégré à long terme dans l'établissement ? Peut-il être mutualisé ou inspirer d'autres établissements ?
Évaluable (Prévoir des indicateurs de suivi et d'amélioration)	Organisation, Ressources	Développement professionnel des enseignants : Le projet prévoit-il un dispositif d'analyse (co-observation, groupe d'analyse, auto-évaluation des élèves, suivi des impacts) ?

Tableau présentant la correspondance entre les vecteurs de transformation et les critères d'innovation



Evaluer son projet

Comment passer d'une évaluation subjective à une évaluation réfléchie pour conforter les choix, permettre la régulation de l'action mais aussi sa valorisation puis sa diffusion.

Dans un premier temps, il est important de définir l'objet de l'évaluation, puis de distinguer :

- **Les moyens** mis en œuvre (ressources matérielles, humaines...);
- **L'objectif**, c'est-à-dire le résultat attendu des actions qui ont été privilégiées ;
- **Le but** du projet qui correspond à l'impact attendu à la fin du projet ;
- **La finalité** du projet, c'est-à-dire l'idéal recherché qui fait souvent référence à des valeurs.

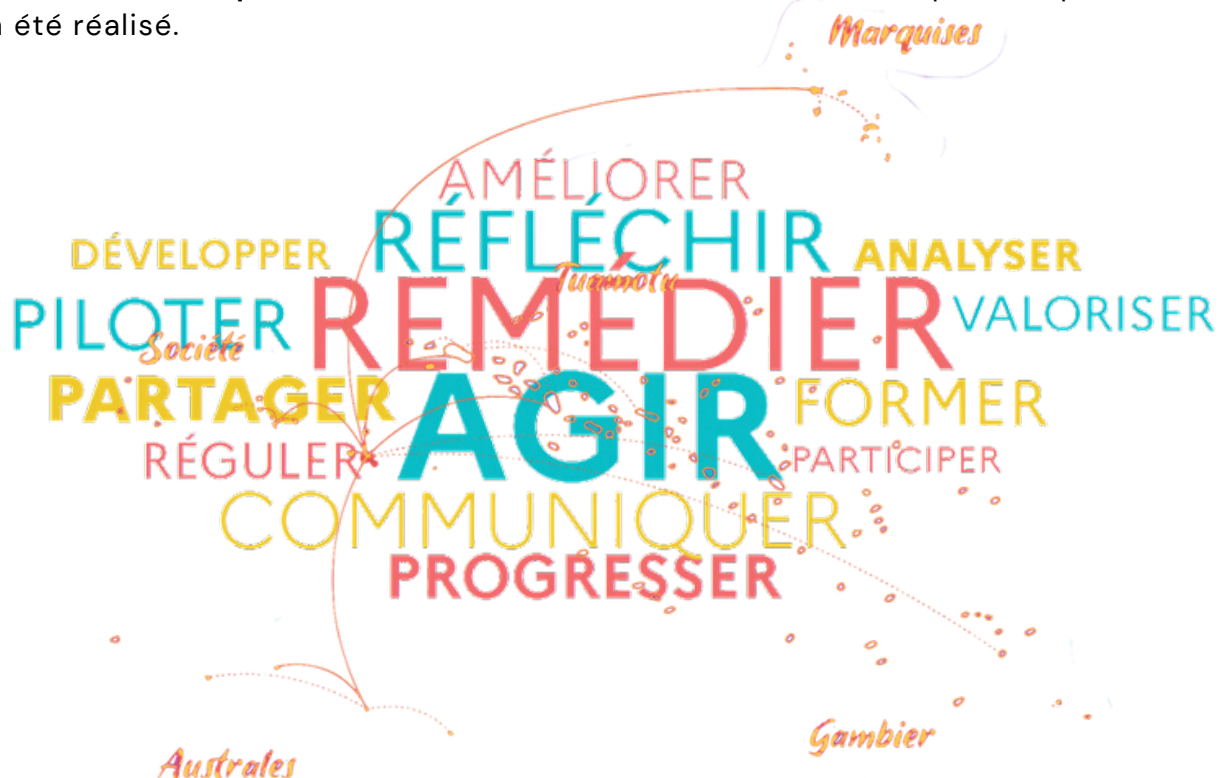
L'évaluation peut ainsi porter **sur les premiers résultats / effets** mais aussi sur le **fonctionnement** du projet.

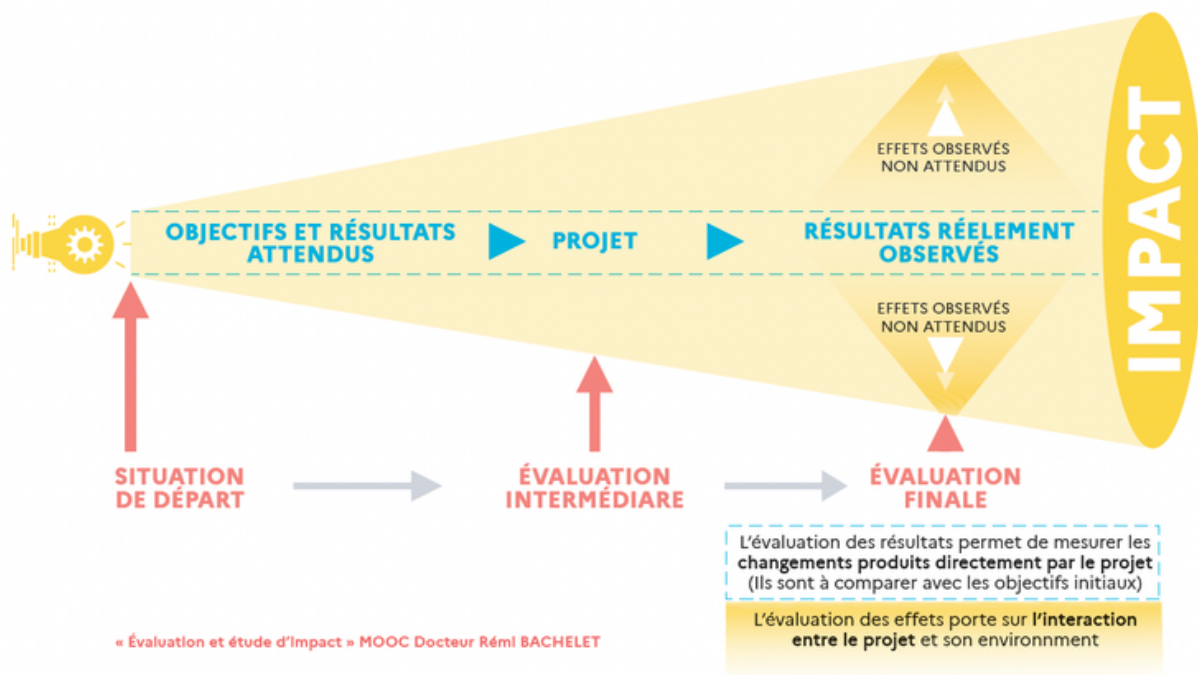
Les mesures vont dépendre des objectifs initiaux du projet pour lequel des actions ont été décidées.

Ces actions doivent faire émerger **des résultats** c'est-à-dire des changements produits directement par le projet que je souhaite atteindre. Il est alors possible de définir des **indicateurs précis**.

Ces indicateurs peuvent être **quantitatifs** : l'écart chiffré entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé.

Ils peuvent aussi être **qualitatifs** : la différence de nature entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé.





3 sortes de critères peuvent ainsi être obtenus :

- Ceux qui relèvent de **l'efficacité** : comparer l'objectif et le résultat, l'impact attendu et le réel ;
- Ceux qui relèvent de **l'efficience** : mettre en articulation les résultats avec les ressources utilisées ;
- **La pérennité** : est-ce que l'action est durable et soutenable ?



Veiller à ne pas définir trop d'indicateurs (quantitatifs notamment) car leur multiplication rend la phase d'évaluation très complexe dans le recueil des informations et l'interprétation des données.



VI. RESSOURCE - FICHE DIAGNOSTIC